

**ARRETE DU MAIRE N° AG0012/2020
PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE
A MONSIEUR GRÉGORY NGUYEN CONSEILLER MUNICIPAL
EN CHARGE DE L'ENFANCE ET LA JEUNESSE**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Brie (Val de Marne),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et conseillers municipaux ;

Vu la délibération n°2696/2020 du 29 juillet 2020 prenant acte du nombre de conseillers municipaux délégués, à savoir à 4 ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et des questions relatives à l'Enfance et la Jeunesse, il est nécessaire de prévoir une délégation à Monsieur Grégory NGUYEN ;

ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Grégory NGUYEN, Conseiller Municipal, est délégué à l'Enfance et la Jeunesse et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives à ces questions.

Article 2 : Délégation permanente est également donnée à Monsieur Grégory NGUYEN, Conseiller Municipal, à l'effet de signer les documents et courriers relatifs à cette délégation.

La signature de ces documents, par Monsieur Grégory NGUYEN, Conseiller Municipal, devra être précédée de la formule suivante « Pour le Maire et par délégation, Monsieur le Conseiller Municipal, Grégory NGUYEN ».

Article 3 : Monsieur Grégory NGUYEN devra rendre compte au Maire de l'usage des pouvoirs ainsi délégués.

Article 4 : Monsieur Grégory NGUYEN perçoit une indemnité de fonction de Conseiller Municipal Délégué avec effet au 29 juillet 2020.

Article 5 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation est adressée au : Préfet du Val-de-Marne, Trésorier Principal de Boissy-Saint-Léger, Procureur de la République, notifiée à l'intéressé et versée au dossier de celui-ci.

Fait à Marolles-en-Brie, le 4 août 2020

Grégory NGUYEN
L'intéressé



Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie

